

Mémoire

présenté à la

Commission de la Capitale nationale du Québec

dans le cadre de la

consultation publique

intitulée

Redonner le fleuve au Québécois

portant sur

**La mise en valeur du littoral nord du fleuve Saint-Laurent entre les ponts de
Québec et Pierre-Laporte, à l'ouest, et la Place-Royale, à l'est.**

Novembre 2000



Case postale 700, Haute Ville, Québec QC G1R 4S9

<http://www.promo-velo.org>

info@promo-velo.org

Personne ressource Louis-H. Campagna, 418.694.1177

L'organisme

« *La voix des cyclistes dans la région de Québec !* ».

Promo-vélo est l'organisme de la grande région de Québec voué à la promotion du cyclisme utilitaire et récréatif. Fondé en 1990 sous l'empire de la Loi sur les compagnies, Partie III (Lettres patentes ci-jointes), comptant actuellement deux cent quatre-vingt un membres en règle et s'appuyant sur un réseau de plus d'une centaine d'intervenants, les réussites de Promo-Vélo incluent la réalisation de produits d'informations d'une qualité reconnue dont (ci-jointes) :

- La *Carte des parcours cyclables de la région de Québec*, troisième édition (2000), en collaboration avec l'Office du Tourisme et des Congrès de la Communauté Urbaine de Québec (OTCCUQ) et une cohorte de partenaires commerciaux.
- Le *Guide Info-Vélo*, cinquième édition (2000), en collaboration avec Kino-Québec (un programme du ministère de la Santé et des Services sociaux) et les Union régionale du Loisir et des sports (URLS) et Association touristique de la région Chaudière-Appalaches.

Nous entretenons bien entendu des rapports avec Vélo-Québec, l'organisme national de promotion du cyclisme au Québec et maître d'œuvre de la *Route Verte* dont Promo-Vélo est le représentant régional.

Promo-Vélo développe en outre des partenariats avec divers organismes communautaire, dont Vivre en ville et Équi-Terre, dans le but de réaliser des projets d'intégration du cyclisme comme solution viable au problème du transport dans les grands centres, dont Québec, et les conséquences environnementales et sociales en découlant. Les projets actuellement envisagés inclus :

- la bonification des interfaces intermodales vélo—transports interurbains (e.g., accès aisé des vélos sur les trains, autobus, avions, etc.),
- l'intégration du vélo aux divers modes de transport en commun (e.g., supports à vélo sur le devant d'autobus de la STCUQ pour certains parcours, etc.),
- la mise en place d'une flotte de vélos communautaires répartie à travers la ville et mis à la disposition des citoyens.

Unique et essentiel dans la région de Québec, Promo-Vélo contribue manifestement à la santé publique et à la conception des infrastructures, de même qu'au succès récréatif, environnemental, social-démocratique et touristique, donc économique qu'incarne la Capitale nationale. Le Conseil d'administration 2000 de Promo-Vélo est fier d'avoir réussi notre récente phase de consolidation et nos regards portent maintenant vers le futur. Notre passage à une phase de développement inclut la promotion, la planification et la mise en chantier de projets structurants, le plus important étant sans aucun doute une *Maison du cyclisme* dans la région de la Capitale nationale, dont le pendant métropolitain, <http://www.velo.qc.ca>, constitue notre modèle de départ (information, bureaux, services, commerces, café, etc.) adapté dès après aux besoins spécifiques de notre région.

Les préoccupations

Promo-Vélo observe avec un vif intérêt l'évolution du concept d'aménagement du secteur du littoral fluvial entre les ponts et la Place Royale. Nous exhortons le maître d'œuvre à faire appel à notre expertise dans le domaine des aménagements cyclables sécuritaires et efficaces. Voici nos principales préoccupations quant à ce dossier :

La prééminence de la Route verte

Le secteur à l'étude constitue un chaînon essentiel au projet de la *Route Verte* dont Vélo-Québec est le maître d'œuvre, du moins si nous souhaitons retrouver cette infrastructure inédite sur la rive nord du fleuve à Québec. Les raccordements aux extrémités est et ouest du segment à l'étude doivent être réalisés selon les règles de l'art et d'après la vision d'une voie de circulation cyclable à haut débit, une espèce « d'autoroute » du vélo, moins les paysages désolant et la boucane. Les cyclistes au long cours qui emprunteront la *Route Verte* vis à vis de Québec retiendront de la Capitale nationale l'aspect des environs immédiat de la voie cyclable.

L'erreur de René-Levesque Est

La dernière fois que la Commission de la capitale nationale a été impliqué de près ou de loin—c'est selon l'interlocuteur—à l'aménagement d'une voie cyclable majeure à Québec, le résultat fut un désastre innommable. Il s'agit bien entendu de René-Levesque Est, le long de la colline parlementaire.

Surface de roulement dallée inconfortable, absence de débouchés cohérents, conflit d'usage cyclo-piétonnier, abribus en travers de la voie cyclable complètement bondé de monde aux heures de pointes, alors même que la circulation cycliste est aussi à son maximum, interface chaussée-troittoir mécanicide, le segment René-Levesque Est constitue une encyclopédie des aménagements cyclables à éviter.

La Commission de la capitale nationale se veut être le maître d'œuvre d'un boulevard protocolaire le long du littoral à Québec. Le précédant de René-Levesque Est ne nous porte-t-il pas à philosopher que nul ne peut servir deux maîtres, le protocole ou le peuple ? Comment espérer aujourd'hui que les choses se passeront différemment, que les aspirations de la population, ostensiblement endossés, seront réellement portées de l'avant, que les intervenants du milieu seront consultés, puis considérés dans les décisions d'aménagement ? Pourquoi croire en une approche différente de part d'un organisme public qui s'obstine aujourd'hui encore à voir une voie cyclable là où elle n'existe manifestement pas. Cette attitude est d'autant plus inquiétante que le *Code de la route* prévoit des sanctions pour les cyclistes qui emprunte la chaussée alors qu'une voie cyclable y est aménagée, à tout le moins, dans l'esprit des maîtres d'œuvre.

Une vieille idée

Dès 1996 et bien avant, Promo-Vélo avançait l'idée de fermer une ou deux voies sur Champlain durant la fin de semaine, et à tout le moins le dimanche, afin de réserver ces espaces à l'usage des cyclistes et autres usagers du même ordre. Promo-Vélo présente à nouveau cette solution, à pratiquement parler dépourvue de coût, dont l'avantage est d'offrir immédiatement à la population un lien est-ouest protégé le long du fleuve Saint Laurent tout en ne nuisant pas, présumons-nous, aux opérations portuaires. Cette solution pourra être mise à l'essai bien avant 2008, voire dès le printemps 2001.

Précis

Promo-Vélo offre son expertise au maître d'œuvre du projet de réaménagement du littoral à Québec et souhaite être impliqué dans les décisions d'aménagement cyclable. L'implantation réussie de la Route verte, à partir d'une vision d'ensemble, est de première importance. L'attitude de la Commission de la capitale nationale quant à René-Levesque Est reste inquiétante pour les aménagements cyclable futur sous son empire. Rien ne semble empêcher l'ouverture d'une ou deux voies sur Champlain la fin de semaine, ou à tout le moins le dimanche, pour le bénéfice des cyclistes et des usagers du même ordre.